



parler  
français  
avec  
les sourds

## FORMATIONS AU CODE LPC ANNEE 2011 - 2012

### Calendrier des stages parisiens

#### pour les parents d'enfants sourds et leurs proches,

Ces stages sont animés bénévolement par des parents d'enfants sourds.

Des formations à destination des parents sont régulièrement organisées **en province à l'initiative de nos correspondants régionaux.**

Pour tout renseignement, consultez notre site Internet : [www.alpc.asso.fr](http://www.alpc.asso.fr)

Vous trouverez leurs coordonnées à la rubrique « **Notre réseau** » et toutes les dates et lieux des stages à la rubrique « **Nos formations pour les parents** »

L'ALPC propose également des **formations à destination des professionnels de la surdité intervenant auprès de jeunes sourds.** Demandez-nous le calendrier ou retrouvez toutes les dates et tarifs sur : [www.alpc.asso.fr](http://www.alpc.asso.fr) rubrique « **Nos formations pour les professionnels** »

### NOUVEAU :

L'ALPC propose des formations à destination des **personnes proches d'adultes sourds.**

**La formation : "Communiquer avec un adulte sourd"** s'adresse : aux personnes du milieu professionnel (collègues de travail, personnel d'accueil...) ou du cercle familial désireuses d'apprendre à coder pour un adulte sourd pratiquant le code LPC. N'hésitez pas à nous consulter pour plus d'information.

21 rue des Quatre Frères Peignot (Hall E) - 75015 Paris

Téléphone : 01 45 79 14 04 - Fax : 01 45 78 96 14

Courriel : [contact@alpc.asso.fr](mailto:contact@alpc.asso.fr) Site Internet : [www.alpc.asso.fr](http://www.alpc.asso.fr)

N° d'agrément organisme de formation : 11 75 05 908 75

Association nationale pour la promotion et le développement de la Langue française Parlée Complétée (ALPC)

## **STAGE D'APPRENTISSAGE DU CODE LPC**

### **Objectifs du stage :**

Cette formation est conçue pour les parents d'enfants sourds et leurs proches (les enfants entendants peuvent participer à partir de 12 ans), désireux de connaître le LPC et d'apprendre les bases de la technique.

**Durée et contenu du stage :** 20 heures de formation réparties comme suit,

- 3h de présentation
- 2 fois 6h d'apprentissage en deux jours non consécutifs
- 5h de suivi

Les trois premières heures sont consacrées à la théorie, l'historique et surtout à la façon d'utiliser le LPC avec l'enfant sourd.

Les douze heures suivantes sont axées sur la technique du LPC : principes de codage, apprentissage des clés et exercices.

### **Les ateliers de suivis :**

Cette année, lors du premier suivi, nous proposons aux parents et proches de participer à un groupe de réflexion, animé par une psychologue, elle-même parent d'enfants sourds.

Ces groupes sont conçus comme un lieu d'échanges et de partages ; chacun peut s'exprimer sur son expérience de parent d'enfant sourd, sur ses craintes, ses interrogations, ses joies... et s'aider aussi de l'expérience de l'autre. Les thèmes qui y sont abordés sont multiples ; l'annonce de la surdité, la relation avec l'enfant sourd, le regard des autres, la fratrie, les professionnels... Ce qui y est dit reste dans la confidentialité du groupe.

21 rue des Quatre Frères Peignot (Hall E) - 75015 Paris

Téléphone : 01 45 79 14 04 - Fax : 01 45 78 96 14

Courriel : [contact@alpc.asso.fr](mailto:contact@alpc.asso.fr) Site Internet : [www.alpc.asso.fr](http://www.alpc.asso.fr)

N° d'agrément organisme de formation : 11 75 05 908 75

Association nationale pour la promotion et le développement de la Langue française Parlée Complétée (**ALPC**)

## **DATES**

### **AP1.- Stage d'apprentissage - session de septembre-octobre 2011**

Samedi 24 septembre 2011, de 17h à 20h  
Dimanches 25 sept. et 2 oct. 2011, de 10h à 13h et 14h à 17h  
Dimanche 6 novembre 2011, de 9h15 à 11h00 et de 11h15 à 13h15  
Dimanche 4 décembre 2011, de 10h00 à 13h00.

### **AP2.- Stage d'apprentissage - session de novembre 2011**

Samedi 19 nov.2011 de 17h à 20h  
Dimanches 20 et 27 nov. 2011, de 10h à 13h et de 14h à 17h  
Dimanche 8 janvier 2012, de 9h15 à 11h00 et de 11h15 à 13h15  
Dimanche 5 février 2012, de 10h00 à 13h00.

### **AP3.- Stage d'apprentissage - session de janvier 2012**

Samedi 21 janvier 2012, de 17h à 20h  
Dimanches 22 et 29 janvier 2012, de 10h à 13h et 14h à 17h  
Dimanche 11 mars 2012, de 9h15 à 11h00 et de 11h15 à 13h15  
Dimanche 1er avril 2012, de 10h00 à 13h00.

### **AP4.- Stage d'apprentissage - session de mars 2012**

Samedi 17 mars 2012, de 17h à 20h  
Dimanches 18 et 25 mars 2012, de 10h à 13h et 14h à 17h  
Dimanche 13 mai 2012, de 9h15 à 11h00 et de 11h15 à 13h15  
Dimanche 17 juin 2012, de 10h00 à 13h00.

### **AP5.- Stage d'apprentissage - session de juin 2012**

Samedi 2 juin 2012, de 17h à 20h  
Dimanches 3 et 10 juin 2012, de 10h à 13h et 14h à 17h  
Dimanche 16 sept. 2012, de 9h15 à 11h00 et de 11h15 à 13h15  
Dimanche 14 oct. 2012, de 10h00 à 13h00.

## **ATELIERS DE SUIVIS**

Vous avez déjà suivi une session de formation et vous souhaitez réviser, être conforté dans vos acquis, trouver des réponses quant à la mise en place du code auprès de votre enfant, ces suivis vous sont ouverts, en fonction des places disponibles. Ils sont gratuits. Il suffit de vous y inscrire au plus tard une semaine à l'avance.

### **Dates :**

Dimanche 6 novembre 2011, de 11h15 à 13h15  
Dimanche 4 décembre 2011, de 10h00 à 13h00.  
Dimanche 8 janvier 2012, de 11h15 à 13h15  
Dimanche 5 février 2012, de 10h00 à 13h00.  
Dimanche 11 mars 2012, de 11h15 à 13h15  
Dimanche 1er avril 2012, de 10h00 à 13h00.  
Dimanche 13 mai 2012, de 11h15 à 13h15  
Dimanche 17 juin 2012, de 10h00 à 13h00.

21 rue des Quatre Frères Peignot (Hall E) - 75015 Paris

Téléphone : 01 45 79 14 04 - Fax : 01 45 78 96 14

Courriel : [contact@alpc.asso.fr](mailto:contact@alpc.asso.fr) Site Internet : [www.alpc.asso.fr](http://www.alpc.asso.fr)

N° d'agrément organisme de formation : 11 75 05 908 75

Association nationale pour la promotion et le développement de la Langue française Parlée Complétée (**ALPC**)

## ***Participation aux frais pour les parents, les proches et les étudiants***

### **Tarif familles 2011:**

- pour la première personne de la famille adhérente: 60 euros
- pour la (les) personne(s) suivante(s) (même session)  
(conjoint, enfant (s) de + de 12 ans) 30 euros

**Tarif étudiants et demandeurs d'emploi :** 30 euros

***Pour nous soutenir, faites financer cette formation dans le cadre de la formation continue.***

L'ALPC est un organisme de formation déclaré sous le numéro : 11750590875

### **Tarif avec convention de formation :**

- pour 20 heures de formation 250 euros

### **L'adhésion à l'ALPC est obligatoire.**

Le montant de la cotisation pour l'année 2011 est de :

- 38 euros par famille,
- 15 euros pour les étudiants et demandeurs d'emploi (sur justificatif)

21 rue des Quatre Frères Peignot (Hall E) - 75015 Paris

Téléphone : 01 45 79 14 04 - Fax : 01 45 78 96 14

Courriel : [contact@alpc.asso.fr](mailto:contact@alpc.asso.fr) Site Internet : [www.alpc.asso.fr](http://www.alpc.asso.fr)

N° d'agrément organisme de formation : 11 75 05 908 75

Association nationale pour la promotion et le développement de la Langue française Parlée Complétée (**ALPC**)